

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Colomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Johnner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Rapporteur (,), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Savary-Moser (BR, PLR/FDP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly (SE, ACG/MLB), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet E. (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Siggan (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Stempfel-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), von Dach (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zosso (SE, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 68.*

Ont voté non:

Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Emonet (VE, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schmid (LA, ACG/MLB), Schneider Schüttel (LA, PS/SP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Wassmer (SC, PS/SP). *Total: 26.*

Se sont abstenus:

Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP). *Total: 2.*

—

Mandat MA4029.11 Bernadette Hänni-Fischer/Christa Mutter (remplace Daniel de Roche/Nicole Lehner-Gigon/Nicolas Repond (remplace Bernard Aebischer)/David Bonny/Hugo Raemy/Ursula Schneider-Schüttel/Markus Bapst/Antoinette Badoud/Nicolas Rime (remplace Eric Menoud) (formation continue des professionnels et des spécialistes dans le domaine des énergies renouvelables)¹

Prise en considération

Hänni-Fischer Bernadette (PS/SP, LA). Wir befinden uns in einer Zeit der rasanten Entwicklung im Bereich der Energieversorgung, des Bewusstseins, dass Energieeffizienz notwendig ist, in der Zeit der knapp werdenden Ressourcen und des Automausstiegs. Die Technologieentwicklung ist weit fortgeschritten. Immer mehr Produktionsformen von Energie entstehen und immer mehr Möglichkeiten von Energieeffizienz werden für eine Versorgung von immer kleineren Räumen geschaffen. Die Gesellschaft hat ernsthaft angefangen, umzudenken. Noch vor zehn Jahren wäre es nicht denkbar gewesen, dass der Verwaltungsratspräsident der BKW gesagt hätte, seine Unternehmensstrategie sei auf 100 Prozent CO₂-freie erneuerbare Energien ausgerichtet. Deshalb ist ein stetiger Transfer der neuen Erkenntnisse nötig.

Il y a des gens avec un CFC sans maturité professionnelle qui aimeraient se préparer à faire des installations de nouvelles technologies. Si les entreprises spécialisées qui livrent ces installations de haute technologie envoient leur propre personnel sur les chantiers, les ouvriers du lieu, dont le know how n'est pas au niveau exigé, n'auront pas ces mandats et n'auront pas les gains. Cela rend les installations plus chères et aboutit à un goulot. Le Conseil d'Etat le dit à juste titre qu'il existe déjà une offre de possibilités de formation continue. Malgré cette offre, il y a pénurie de main-d'œuvre et de spécialistes qui disposent des connaissances suffisantes car cette technologie évolue à une vitesse énorme. Dans ce contexte, j'aimerais évoquer la nouvelle profession non formelle de solarteur acquise après une formation continue suite à un CFC dans le domaine technique. Elle est proposée en Suisse alémanique en 3 lieux: Fricktal, Toggenburg et Berne; elle a trouvé un grand écho. Elle n'existe pas encore en Suisse romande. Les ingénieurs, les architectes, les personnes qui se spécialisent dans la consultation doivent impérativement disposer à chaque moment des nouvelles connaissances relatives aux cleantechs. C'est seulement avec ce bagage qu'ils sont aptes à

¹ Déposé et développé le 9 juin 2011, BGC juin 2011 pp. 1328ss; réponse du Conseil d'Etat le 24 janvier 2012, BGC pp. 846ss.

faire leur travail à satisfaction de leurs clients, à les conseiller et leur expliquer comment respecter les dispositions légales qui elles aussi sont en constante évolution. Juste dans cette période cruciale, il y a un besoin d'accélérer ce transfert de connaissances à nos professionnels et pourquoi pas avec un soutien financier de l'Etat; je pense que c'est très important et nécessaire aussi.

Ich danke dem Staatsrat dafür, dass er es befürwortet, solche besonders heute notwendigen Weiterbildungen mit einer dreijährigen Finanzierung von 1.5 Millionen Franken – 0.5 Millionen Franken pro Jahr – zu unterstützen, um in einer Zeit, in der Gesellschaft und Politik nachhaltig nach Cleantech ruft, interessierten Berufsleuten möglichst günstige Weiterbildungsangebote zu ermöglichen, dies in völliger Harmonie mit dem kantonalen Energiegesetz. Ich lade auch Sie ein, liebe Ratskolleginnen und Ratskollegen, diesem Auftrag zuzustimmen.

Menoud Yves (PDC/CVP, GR). Le groupe démocrate-chrétien-bourgeois-démocratique a pris connaissance du mandat relatif à la formation continue des professionnels et des spécialistes dans le domaine des énergies renouvelables de même que de la réponse du Conseil d'Etat qui propose l'acceptation de ce mandat. Compte tenu de la difficulté de trouver de nouveaux professionnels dans le domaine de l'énergie et de la charge de travail des entreprises et des bureaux techniques actifs dans ce secteur qui ne cesse d'augmenter, il est important d'offrir une formation continue de qualité afin d'avoir toujours un bon niveau de connaissances. De plus la mise en place de nouvelles exigences en matière d'énergie en Suisse, de même que l'ambitieux objectif d'atteindre la société à 4000 watts d'ici 2030, demandent la mise à niveau de nombreux professionnels, en particulier dans la rénovation des bâtiments, dans les systèmes de production d'énergie et dans le domaine des processus industriels. Ceci ressort déjà du rapport de 2009 du Conseil d'Etat relatif à la nouvelle stratégie énergétique et justifie amplement en complément de l'offre déjà disponible la mise en place d'un concept de formation continue propre au canton de Fribourg et destiné à l'ensemble des professionnels de l'énergie. Le groupe PDC-PBD soutient pleinement la position du Conseil d'Etat dans son désir de ne pas cibler son offre uniquement sur les énergies renouvelables, mais à l'ensemble du domaine de l'énergie. Il en va de même pour sa proposition de confier à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, sous le contrôle du Service de l'énergie, la mise en œuvre de ce programme sur la base d'un mandat de prestations pour une période limitée et impliquant plusieurs filières de formation. Le groupe PDC-PBD approuve également le mode de financement prévu pour cette formation continue, soit le prélèvement sur le Fonds cantonal de l'énergie d'un montant annuel de 500 000

francs sur une période de 3 ans. En conséquence et en considérant ce qui précède, le groupe démocrate-chrétien-bourgeois-démocratique vous propose d'accepter ce mandat, y compris le financement envisagé.

Rime Nicolas (PS/SP, GR). Tout d'abord, je tiens à faire part de mes liens d'intérêts avec l'objet qui nous occupe puisque je suis à la tête d'un bureau d'architectes. C'est au nom du groupe socialiste que j'interviens. Nous remercions le Conseil d'Etat pour sa réponse complète à ce mandat et ne pouvons qu'abonder dans son sens. Si effectivement il existe aujourd'hui une offre relativement complète dans le domaine de la formation continue, je ne vais pas l'énumérer puisqu'elle figure dans le message. Je constate en réalité que cette offre n'est pas suffisamment utilisée par les professionnels. Les exigences techniques ont évolué ces dix dernières années comme jamais auparavant et un très grand nombre de professionnels, dont je fais probablement partie, ont des lacunes à ce niveau. Vous connaissez la situation économique actuelle dans la construction. Il est bien évident que ce milieu n'a pas besoin d'aide aujourd'hui. Toutefois si nous voulons mettre en œuvre les changements de comportement que nous avons décidés récemment dans le domaine énergétique, il faut convaincre l'ensemble des professionnels du domaine de se donner le niveau de connaissances suffisant pour y parvenir. Avec ces considérations, notre groupe vous invite à soutenir ce mandat.

Thalmann-Bolz Katharina (UDC/SVP, LA). Auch die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat den Auftrag 4029.11 eingehend diskutiert. Um mit den rasant steigenden technischen Anforderungen und Technologien im Energiebereich Schritt halten zu können, ist ein gezieltes Weiterbildungsangebot für Fachpersonen eine sinnvolle und geeignete Massnahme, die der Staatsrat laut Bericht Nummer 160 «über die neue Energiestrategie» im Jahre 2009 auch ohne den heutigen Auftrag umzusetzen gedachte.

Wir beurteilen den vorgeschlagenen Weg des Staatsrates zur Behebung eines Mangels an Fachkräften im gesamten Energiebereich als sinnvoll und als eine logische Folge. Auch der SVP-Fraktion erscheint es wichtig, dass sich die Weiterbildung nicht nur auf die Gewinnung von Energie beschränken darf, sondern die Reduktion des Energieverbrauchs mit einschliessen muss. Ob durch diese Massnahme das Ziel der 4000-Watt-Gesellschaft bis ins Jahr 2030 besser erreicht werden kann, ist heute wohl noch nicht abschätzbar. Nichtsdestotrotz: Mit vielen kleinen Schritten rückt ein weit entferntes Ziel etwas näher.

Die Übertragung eines entsprechenden Leistungsangebots an die Hochschule für Technik liegt auf der Hand und ist zu unterstützen. Wir befürworten ebenfalls die zeitliche Begrenzung dieses Weiterbildungskonzepts auf drei Jahre, mit der vorgeschlagenen Finanzierung aus dem kantonalen Energiefonds. Aus diesen Gründen wird die Fraktion der SVP das vorliegende Mandat gut heissen.

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC). Le groupe libéral-radical a analysé avec attention le mandat visant à soutenir financièrement la formation continue des professionnels et des spécialistes dans le domaine des énergies renouvelables. Soutenir la formation continue en soi est une excellente idée, mais doit-on la limiter uniquement au seul domaine des énergies renouvelables? Avec le boum actuel dans la construction, malheureusement la qualité du travail n'est pas toujours au rendez-vous. Les conditions hivernales extrêmes du mois de janvier dernier ont montré certains problèmes d'isolation dans plusieurs bâtiments récents. Je voulais manger un jour dans un restaurant, la serveuse m'a dit: «Ne vous asseyez pas près de la fenêtre, allez plutôt au fond, il y a des courants d'air». Ce bâtiment a quatre ans. On fait des erreurs aujourd'hui qu'on ne faisait pas hier. Alors produire de l'énergie verte, oui, mais faut-il encore ne pas la gaspiller par des enveloppes de bâtiment peu performantes. Il manque, dans la construction, de nombreux ingénieurs et des professionnels à tous niveaux. Je fais ici un appel aux parents pour qu'ils envoient leurs enfants dans nos métiers. Il est impératif d'en former plus, si l'on veut viser une efficacité dans la construction et véritablement économiser de l'énergie. Sur ces considérations, le groupe libéral-radical, à l'unanimité, soutient les conclusions du Conseil d'Etat sur ce mandat et il vous encourage, chers collègues, à en faire de même.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Le groupe Alliance centre-gauche soutient ce mandat à l'unanimité. Nous avons le bonheur aujourd'hui de disposer d'une loi révisée et d'un nouveau fonds pour l'énergie. Donc, le canton se donne le moyen d'agir et d'investir dans les énergies renouvelables et aussi dans les économies d'énergie. Et le mandat est là pour identifier un domaine par lequel il est urgent de commencer. Sur le terrain, on voit que, dans le domaine des professionnels, beaucoup de questions surgissent et ne trouvent pas de réponses adéquates, souvent en cours de travaux déjà. Il y a aussi les investisseurs potentiels, les propriétaires et les locataires qui cherchent de plus en plus de conseils ciblés. Dans le domaine des énergies renouvelables, les installations énergétiques et les travaux d'assainissement de bâtiments changent très rapidement. Le besoin de recourir à de nouvelles formations se fait sentir, non pas prioritairement, à mon avis, pour les installations des énergies renouvelables proprement dites,

mais surtout pour planifier, exécuter et contrôler, comme l'a dit M. Wicht, pour des travaux d'assainissement et aussi pour la conception et la gestion des installations thermiques et le froid. Les quelques cours en formation continue qui sont offerts ne suffisent plus. Des ingénieurs et architectes, mais surtout aussi d'autres professionnels, comme les installateurs électriciens, menuisiers, ferblantiers et les concierges également, ont un grand besoin de formation ciblée. Nous soutenons le mandat, dans le sens d'élargir son domaine d'application aussi à l'efficacité et aux économies et nous espérons qu'on aura rapidement une offre ciblée.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Je déclare mon lien d'intérêt: je suis membre du conseil d'administration de Groupe E et j'interviendrai sur deux éléments complémentaires à ce mandat. Il est évident que je suis favorable à l'acceptation de ce mandat qui va dans la bonne direction. Par contre, au niveau de la formation continue, compte tenu que les choses vont très rapidement, que les évolutions techniques sont très rapides, il faudra prévoir un concept de formation continue dynamique qui s'adapte à cette évolution. Par rapport à la nouvelle loi sur l'énergie qu'on a votée, qui vise cette société à 4000 watts, il faudrait qu'au sein de l'Etat, il y ait une décision qui se prenne au niveau des priorités, parce qu'on ne peut pas d'un côté soutenir cette promotion d'énergie renouvelable, notamment avec des panneaux de cellules voltaïques, et de l'autre côté avoir des services qui bloquent tous les dossiers mis à l'enquête. Je prends par exemple des dossiers qui sont bloqués maintenant à cause du Service des biens culturels qui a une analyse très fermée de la procédure et qui bloque des dossiers qui pourraient apporter ce plus d'énergie renouvelable qui va dans le sens souhaité par la société. Là, il faut absolument que le Gouvernement fasse une pesée des intérêts et qu'il définisse une stratégie au niveau de l'importance qu'on va accorder à ce développement des énergies renouvelables. C'est avec ces remarques que je vous dit que je suis favorable à ce mandat.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Merci aux différents intervenants qui soutiennent le mandat. En guise d'introduction, la politique énergétique est vraiment au centre de l'intérêt, pas seulement au niveau national, mais aussi au niveau cantonal. Il y a notamment la sortie du nucléaire et la stratégie énergétique 2050 qui sont en train d'être mises en place par la Confédération. Je peux vous dire que Fribourg, notamment avec sa nouvelle loi sur l'énergie, avec sa stratégie de 2009, est un précurseur par rapport aux autres cantons dans cette nouvelle approche de la politique énergétique, notamment aussi avec notre stratégie à 4000 watts pour 2030. Concernant l'offre de formation continue, nous pensons que c'est très important de pouvoir relever les

défis qui sont posés, notamment dans le cadre de l'assurance d'un approvisionnement sûr en énergie et, comme vous avez pu le lire dans notre réponse, le Conseil d'Etat a déjà lancé un concept avant que le mandat n'ait été déposé. Nous sommes tout à fait d'accord avec les mandataires et avec les différents intervenants de tout à l'heure: on doit avoir une approche dynamique, on doit pouvoir intervenir de manière plus large et pas seulement se focaliser sur les nouvelles énergies renouvelables, mais également aussi sur l'efficacité.

J'aimerais ajouter que cette offre de formation a un intérêt accru aussi pour l'Ecole d'ingénieurs, parce qu'elle peut vraiment renforcer sa position compétitive dans un domaine très important. Comme cela a été dit, le Conseil d'Etat prévoit mettre en place ou de soutenir cette offre avec 500 000 francs par année pendant trois ans; ensuite, l'offre devra pouvoir être autofinancée et nous prendrons ces 1,5 million dans le fonds cantonal de l'énergie et non dans le fonds de la relance économique. Avec ces quelques mots, je vous prie de soutenir l'acceptation du mandat.

- > Au vote, la prise en considération de ce mandat est acceptée par 89 voix sans opposition, ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf (BR, PS/SP), de Weck (FV, PLR/FDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Repond (GR, PS/SP), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Rime (GR, PS/SP), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schmid (LA, ACG/MLB), Schneider Schüttel (LA, PS/SP), Schneuwly (SE, ACG/MLB), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schöpfer (LA, PLR/FDP), Schorderet E. (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Stempfél-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Sutter (SC,

ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), von Dach (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 89.*

- > Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

—

Motion M1125.11 Othmar Neuhaus/Rudolf Vonlanthen (modification de la loi sur les impôts cantonaux directs)¹

Prise en considération

Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE). Ich danke dem Staatsrat für seine ausführliche und interessante Stellungnahme. Ich gehe mit ihm einig, dass das Thema der Entflechtung der Kantonal- und der Gemeindesteuern in regelmässigen Abständen und bei jeder vorgeschlagenen Steuersenkung immer ein Thema in diesem Grossratssaal war und es bleiben wird, wenn wir keine Änderung vornehmen. Die Gemeindevertreterinnen und -vertreter waren dabei immer in dem Dilemma, den ganzen Kanton oder ihre eigene Gemeinde im Auge zu behalten. Allein aus dieser Sicht ist eine Entflechtung der Kantonal- von der Gemeindesteuer gerechtfertigt.

Hingegen sind die vom Staatsrat gemachten Überlegungen durchaus nachvollziehbar und nicht ausser Acht zu lassen. Es ist klar, dass die Gemeinden den Steuerfuss bereits heute wieder erhöhen können, auch wenn der Kanton ihn hinabgesetzt hat. Aber alle im Saale Anwesenden wissen, dass es schwieriger ist, die Steuern zu erhöhen, als sie zu senken. Der Grosse Rat will also das Christkind spielen, während der Gemeinderat zum bösen Mann verknurrt wird.

Hinzu kommen die verschiedenen politischen Ansichten. Die einen wollen weniger Steuern und womöglich vernünftig sparen, die anderen aber wollen immer höhere Steuern, um das Geld besser verteilen zu können. Im Sinne der Aufgabenteilung und der Stärkung der Gemeindeautonomie sollte somit unbedingt eine Entkopplung der beiden Steuerfüsse erfolgen. Dies würde zu einer sachlicheren Diskussion hier im Saale führen. Zudem könnten den Gemeinden vielleicht nicht verkraftbare Steuersenkungen erspart werden.

¹ Déposée et développée le 2 août 2011, BGC septembre 2011 p. 1770; réponse du Conseil d'Etat le 14 février 2012, BGC pp. 839ss.